Publication des Femmes CSC /novembre 2017

Femmes.DOCX

CECI EST UN OUTIL DE SENSIBILISATION

CECI EST UN OUTIL D'ÉDUCATION PERMANENTE

CECI EST UN OUTIL POUR LES ÉQUIPES SYNDICALES

CECI EST UN OUTIL POUR LES MILITANT-E-S INTERPROFESSIONNEL-LE-S

...A UTILISER SANS MODÉRATION!

N° 9
LES EXCLUES DU CHÔMAGE: ENTRE VIOLENCE ET ACTIONS COLLECTIVES DES FEMMES !

femmes CSC

FORMATION EDUCATION CULTURE

Sommaire

3. Sommaire.

4. Les Femmes CSC : actions!

5. Exit Sally: une action trash, reflet des réalités vécues par les exclues du chômage!

8. EXCLUES des allocations d'insertion : la justice comme recours!

10. Les Femmes CSC en mission internationale à la Conférence mondiale des Femmes pour l'OIT.

12. Stop aux violences faites aux Femmes : la violence quotidienne sous les projecteurs… enfin!

14. Campagne Vêtements Clean.

15. Invitation journée Genre : Ça va nous changer la vie!

Gaëlle Demez, Responsable nationale des Femmes CSC
Chaussée de Haecht 579
1030 Bruxelles
Gaëlle Demez@acv-csc.be

Remerciements à Bruno Antoine, Myreine Kint, Meryl Morel, Ana Rodriguez et Alain Vermote pour le temps qu'ils-elles ont consacré à nous expliquer leurs beaux projets.

Bénédicte Vellande, Pierre Ledecq et Dominique Leyon pour leur relecture orthographique.

Mise en page: Julie Replyuk

D/2017/0780/12

LES FEMMES CSC : ACTIONS !

Belle réussite pour les Femmes CSC :
l'Allocation de Garantie de Revenu (AGR) est sauvée pour 2018! ☺ ☺ ☺

Le Gouvernement Michel prévoyait dans son Accord de Gouvernement la diminution voire la suppression de l'**A**llocation de **G**arantie de **R**evenu (AGR).

Cette Allocation de complément de l'Onem permet aux travailleurs-euses à temps-partiels de compléter leur salaire afin de (sur)vivre « dignement ».

Les militant-e-s Femmes CSC et tou-te-s ceux-celles qui les soutiennent se sont mobilisé-e-s sans relâche pour

- Informer les personnes qui risquaient d'être touché-e-s de plein fouet par cette mesure (séances d'info, courriers envoyés, services CSC, info lors de marché…)
- Sensibiliser les responsables politiques à la catastrophe sociale qui se préparait (y compris des mandataires MR – voir image)

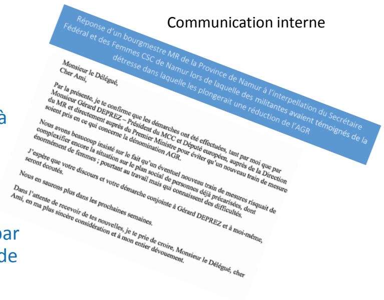
Communication interne

Réponse d'un bourgmestre MR de la Province de Namur à l'interpellation du Secrétaire Fédéral et des Femmes CSC de Namur lors de laquelle des militantes avaient témoignés de la détresse dans laquelle les plongerait une réduction de l'AGR

Monsieur le Délégué,
Cher Ami,

Par la présente, je te confirme que les démarches ont été effectuées, tant par moi que par Monsieur Gérard DEPREZ – Président du MCC et Député européen, auprès de la Direction du MR et directement auprès du Premier Ministre pour éviter qu'un nouveau train de mesure soient pris en ce qui concerne la dénomination AGR.

Nous avons beaucoup insisté sur le fait qu'un éventuel nouveau train de mesures risquait de complexifier encore la situation sur le plan social de personnes déjà précarisées, dont énormément de femmes ; pourtant au travail mais qui connaissent des difficultés.

J'espère que votre discours et votre démarche conjointe à Gérard DEPREZ et à moi-même, seront écoutés.

Nous en saurons plus dans les prochaines semaines.

Dans l'attente de recevoir de tes nouvelles, je te prie de croire, Monsieur le Délégué, cher Ami, en ma plus sincère considération et à mon entier dévouement.

Nous avons réussi à ce que cette mesure ne soit pas prévue au budget 2018 du gouvernement fédéral !

Nous restons attentifs-ves à ce que cette mesure injuste ne revienne pas en 2019 !

Nous avons gagné une belle manche ! La partie finale se jouera lors de la campagne et des élections de 2018 et 2019 : ne laissons pas ces gouvernements de droite au pouvoir !

BRAVO et MERCI à chacun-e !

Avortement: les femmes décident

Les Femmes CSC se sont ralliées à la manifestation en faveur du droit à l'avortement qui a eu lieu ce 28 septembre dans le quartier européen à Bruxelles. Cette manifestation était une initiative de la Marche Mondiale des Femmes Belgique et avait pour but de demander l'inscription des droits sexuels et reproductifs, et notamment du droit à l'avortement, comme droit fondamental pour l'égalité en Europe.

Pas besoin d'un sugar Daddy mais d'une Sociale Sécurity !

Suite à cette pub scandaleuse sur le campus de l'Ulb, les Jeunes CSC et les Femmes CSC ont publié le 26/09/17 un communiqué de presse «Pas besoin de Sugar Daddy mais d'une Social Security ! ». Nous avons également porté plainte auprès du Jury d'Ethique Publicitaire qui a soutenu notre position quand bien même la pub ait été retirée entre temps. La Libre Belgique a relayé nos positions dans son édition du 28/09/17.
Agir, c'est aussi ré-agir !

UNE ACTION TRASH, REFLET DES RÉALITÉS VÉCUES PAR LES EXCLUES DU CHÔMAGE !

https://www.youtube.com/watch?v=PXm2UQAAv4E&t=259s (ou tapez « Exit Sally » sur Youtube)

Ce lien est comme une plongée dans un lac glacial, l'eau glauque de l'exclusion des allocations de chômage. Le parcours d'une jeune femme, volontaire, pleine de dynamisme pour rechercher un emploi, ballotée du Forem à l'Onem[1] ou au CPAS, d'offres d'emploi à des dossiers administratifs sans fin, de découragements successifs à une vie privée qui se délite.... L'assistance s'en retrouve estomaquée. Les langues se délient : « c'est la réalité », «c'est accéléré, mais c'est ce qu'on vit », « moi aussi…». Puis ces silences qui en disent parfois bien plus qu'un long discours.
Nous avons voulu comprendre comment cet outil d'éducation permanente percutant était né… et avons pris une ardeur d'avance en gagnant Arlon-la-lointaine à la rencontre de Meryl Morel, la responsable de la cellule « Accompagnement des exclu-e-s » de SOS dépannage Luxembourg et Bruno Antoine, Secrétaire Fédéral de la CSC Luxembourg.

Femmes CSC : Quelles sont les racines de ce projet d'accompagnement des exclu-e-s du chômage ?

Bruno Antoine : Au sein de la fédération, nous avons un groupe appelé « Coordination Travailleurs-euses Sans Emploi (TSE)» qui se réunit tous les 2 mois .. Il est coordonné par Valérie Francois et composé, en plus des TSE, des Jeunes CSC, SOS Dépannage « dispo » et SOS Dépannage ainsi que les personnes qui siègent pour la CSC au sein du bassin et de la MIRE. Nous y construisons les complémentarités entre nos mandats et nos actions. Il y a 2 ans et demi, nous avons été confrontés aux exclusions du chômage de plus en plus nombreuses. Nous avions la volonté d'agir pour ces travailleurs-euses, sans emploi certes, mais envers lesquel-le-s le mouvement syndical a des devoirs. Nous avions cependant besoin de mieux cerner les besoins de ce public. En effet, ces personnes arrêtent souvent de payer leur cotisation, soit pour des raisons purement financières, soit sous l'influence d'agents comme nos collègues des CPAS qui anticipent les problèmes de surendettement. Dans un premier temps, nous avons tenté des séances d'informations, mais cela ne correspondait pas du tout aux attentes de ce groupe-cible : il n' y venait pas ! Il y a deux ans, nous avons pu engager Meryl au sein de Sos Dépannage pour l'accompagnement des exclu-e-s des allocations de chômage et des demandeurs-euses d'emploi. Nous sommes vraiment partis d'une page blanche. Nous avons procédé par tâtonnements pendant un an. Lors de ces expériences, la question de la double peine à laquelle sont confrontées les femmes – être exclue du chômage et être femme – s'est imposée. Aujourd'hui, nous voulons poursuivre le combat contre les exclusions et la débilité de cette législation. L'autre pan sur lequel nous voulons poursuivre le travail, c'est la violence faite aux femmes dans ces situations économiques de fragilités et de dépendances. Nous avons l'espoir de réactiver un réseau Femmes sur la province du Luxembourg.

1. Dans le transfert des compétences de la 6e réforme de l'Etat, c'est à présent le Forem qui assure la fonction de contrôle que l'Onem assurait auparavant.

EXIT SALLY

Femmes CSC : Meryl, l'accompagnement des personnes exclues du chômage, c'est ta mission depuis 2 ans : comment as-tu abordé ce défi ?

Meryl Morel : Je suis arrivée en septembre 2015 et les premières « fin de droit » avaient commencé en janvier 2015. Dans un premier temps, mon objectif était d'entrer en contact avec ces personnes exclues, de voir de quoi elles auraient besoin, quelles étaient leurs attentes par rapport à nous en terme de service, si cela les intéressait. J'ai tout d'abord organisé un accueil café-rencontre, sur base du listing de nos affilié-e-s en fin de droit, en leur envoyant un courrier mais également en les contactant par téléphone. Nous avons fait le constat qu'une minorité de personnes se déplaçait. *Je profitais systématiquement de tous ces contacts pour les informer que nous avions une affiliation pour les personnes sans revenu (4,45€). Ce qui est interpellant, c'est que les gens, une fois qu'ils retrouvent du travail, arrêtent l'affiliation.*

Sur base de ces contacts multiples (séances d'infos, rencontres individuelles, services…), j'ai pu constituer un petit groupe de cinq jeunes désireux-euses d'agir collectivement pour dénoncer la situation dans laquelle ils-elles se trouvaient. Ils-elles étaient en fin de droit et sans revenu propre car habitant avec un conjoint ou avec leurs parents : déjà exclu-e-s mais avec certains moyens de rebondir. Une fois que j'ai pu les réunir tous les cinq (4 femmes, un homme), nous avons réalisé un brainstorming et l'idée du film est arrivée très rapidement. Une des quatre femmes m'avait fait part de violences subies par son partenaire, violences qui s'étaient intensifiées depuis son exclusion. J'ai pris l'initiative d'amener cette thématique au sein du groupe, avec son accord. Le scénario et l'idée viennent vraiment d'eux. Ils voulaient que ce soit fait de manière choquante !

Pour travailler avec ce type de public, il faut aller très vite car ce sont des profils très mouvants. Dans le groupe *Exit Sally* , trois personnes sur les cinq ont retrouvé du travail et sont donc reparties vers d'autres réalités… et c'est tant mieux !

Femmes CSC : Nous n'avons pas souvent l'habitude d'utiliser des méthodes choquantes pour sensibiliser. Comment avez-vous assumé le parti pris de cette méthode ?

Meryl : J'ai assumé facilement car ce sont les discours que j'entends tous les jours en écoutant les personnes qui vivent cette réalité de l'exclusion. Nous étions réellement dans une démarche d'éducation permanente: c'est la parole des gens ! Les retours que nous avons reçus vont également dans ce sens : c'est le ressenti et la violence que vivent les personnes exclues du chômage.

Meryl Morel

Pas une seule personne demandeuse d'emploi ne m'a dit que c'était exagéré. C'est pour cela que j'assume totalement.

Bruno : Ce qui rend la vidéo très brutale, c'est qu'un parcours de 2 ans est condensé en 11 min. Dans la réalité, cette violence extrême est distillée sur deux ans. N'oublions pas que c'est d'abord une législation injuste qui conduit à des comportements violents, y compris dans la vie privée. Même les professionnels ont corroboré le constat. Le souci est que chacun-e ne vit que l'étape dont son institution est responsable. Même l'institution qui a le rôle d'exclure, une fois que c'est fait, ne voit plus la personne. Elle disparait de son radar. « La » revoir dans Exit Sally, ça a pu être difficile pour certain-e-s de ces professionnel-le-s. Après la première séance, il y a eu du remous au sein du Forem car les travailleuses ont cru que l'on portait atteinte à leur intégrité professionnelle. Le contact est maintenu entre les délégué-e-s et des affilié-e-s CSC du Forem Luxembourg, la CSC et SOS Dépannage pour y mener également le débat suite à cette diffusion. Chacun doit se rendre compte que ce que les professionnel-le-s font sans doute bien, n'est pas ressenti comme tel par le-la demandeur-euse d'emploi. Toute la hargne qu'une personne exclue peut avoir contre une législation, elle la passe sur un agent chômage, sur un agent dispo, sur un agent Forem… où finalement, nous ne sommes que des agents intermédiaires. Mais c'est d'abord le processus qui est violent. Les gens qui ont conçu les législations ne côtoient pas les personnes qui subissent les conséquences de ces législations.

Femmes CSC : Le contact avec le politique sera-t-il prévu dans le projet Exit Sally ?

Bruno : Tout à fait ! La première diffusion publique d'Exit Sally a eu lieu en juin 2017, en présence de l'administratrice générale adjointe et d'autres représentantes du Forem, du président des CPAS wallons Alain Vaessen et de Christine Mahy du Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté. Nous avons tiré beaucoup d'enseignements du débat avec la salle. D'autres débats de proximité ont suivi, notamment au CPAS de Hotton. Sur base de ces échanges, nous construisons un cahier de revendications autour de 2-3 points phares. Notre objectif est d'y confronter les responsables politiques de la région en vue de la prochaine législature. Une table ronde est prévue à cette fin en décembre 2017.

Femmes CSC : Quelles seront les suites de ce projet ?

Meryl : Je suis sollicitée par beaucoup d'instances pour expliquer le projet : Conseil Fédéral de la CSC Luxembourg, le Comité Wallon des Travailleurs-euses Sans Emploi, des groupes de formation FEC, le groupe des CSC Seniors du Luxembourg, le Conseil Wallon pour l'Egalité Hommes-Femmes…

L'action continue donc à vivre, même si motiver les gens à sortir de chez eux, de leurs soucis quotidiens pour militer, ce n'est pas facile ! J'essaye de relancer le groupe, en intégrant de nouvelles personnes, notamment en vue de la table ronde politique de décembre. Je pensais qu'avec un « objet » concret comme le film, les gens auraient envie de bouger davantage, mais je me rends compte que ce n'est pas aussi évident. Une fois qu'ils ont vu le film, les spectateurs sont d'accord avec la réalité exposée, trouvent que c'est la vérité, que cela doit être vu et diffusé, mais ce n'est pas pour cela qu'ils ont envie de rejoindre un groupe de militant-e-s. Pour la préparation de la table ronde politique, j'ai valorisé l'opportunité qu'ils-elles interpellent directement les responsables politiques et la presse. « Pas envie de perdre leur temps avec les politiques ». « Cela ne sert à rien » « Je n'ai pas envie de les voir et de les entendre, pour avoir l'espoir que ça va changer ». Ils n'ont pas envie d'aller plus loin. C'est un vrai fatalisme qui est exprimé.

Femmes CSC : Comptez-vous poursuivre le travail autour des exclusions avec une approche « genre » ?

Meryl : L'angle « Femme » est, pour moi, vraiment à privilégier. Lorsqu'on est en situation de difficulté économique, les droits des femmes sont sous-estimés: « Ok, tu perds tes droits, mais ce n'est pas si grave ». Elles passent au second plan. On sent bien qu'on est en train de revenir en arrière par rapport aux droits que les femmes avaient acquis, sur le marché du travail et à la maison.

Femmes CSC : La CSC doit-elle s'occuper des exclu-e-s du chômage ? Son public-cible, n'est-ce pas les travailleurs-euses et les chômeurs-euses ?

Bruno : Si on veut continuer à garder une société démocratique, on doit redonner de l'espoir à tous ces gens qui veulent aussi être sur le marché de l'emploi. Pour cela, il faut pouvoir faire en sorte qu'ils ne sortent pas du système, car dans ce cas, c'est toute la société qui est déstructurée. Historiquement, l'organisation syndicale a contribué à trois choses : améliorer le niveau de vie des travailleurs-euses, participer à l'émancipation des femmes et agir comme acteur de l'éducation permanente. Aujourd'hui, nous avons intérêt à avoir une protection sociale plus large. Le niveau de vie du ménage se construit tout autant par la « non-dépense » que par l'augmentation du salaire nominal. Quand quelqu'un est un-e exclu-e, il-elle se retrouve à charge de qui ? 1/3 à charge du CPAS, 1/3 dans la Forêt de Sherwood (hors des statistiques et du système) et 1/3 à charge de la famille (conjoint/parents/ enfants). Nous assistons à un appauvrissement du monde du travail pour lequel il n'y a pas de solution dans l'entreprise. Il est donc essentiel que l'organisation syndicale, par son action interprofessionnelle, s'implique dans ces nouveaux défis. Au contact de ces personnes exclues et mises sous pression, nous sentons une violence latente, nous voulons les aider. L'éducation permanente est un outil qui peut nous permettre de reconnaitre et transformer cette violence en projet collectif constructif dans lequel les femmes ont toute leur place !

Bruno Antoine

EXCLUES des allocations d'insertion : la justice comme recours !

Le 26 septembre 2017, les Femmes CSC de Bruxelles ont mené devant le Palais de Justice de Bruxelles une action de sensibilisation et de visibilité d'une grave réalité: les femmes exclues des allocations d'insertion. Deux cas emblématiques y étaient en effet défendus par le service juridique de la CSC. Cette action juridique et médiatique n'est que la pointe de l'iceberg d'un processus de mobilisation des Femmes CSC de Bruxelles autour de cette thématique. Nous avons rencontré Ana Rodriguez Marin, permanente des Femmes CSC de Bruxelles, qui a coordonné ce projet de longue haleine.

Femmes CSC : Comment cette thématique des exclusions des allocations d'insertion s'est-elle imposée aux Femmes CSC de Bruxelles ?

Ana Rodriguez Marin : Dès que le gouvernement Di Rupo a annoncé la mesure, nous avons été attentives aux implications qu'elle aurait. En septembre 2014, les Femmes CSC ont voulu débuter une analyse genrée des exclusions des allocations d'insertion. Ce n'était pas facile car nous n'avions pas de statistiques. Nous avons donc demandé à la Confédération de la CSC la liste de tou-te-s les affilié-e-s qui devaient être exclu-e-s en janvier 2015, hommes-femmes, pour Bruxelles-Halle-Vilvorde. Avec une militante des Femmes CSC, nous avons produit des statistiques et des graphiques sur base de ces chiffres. Plusieurs choses nous ont interpelées. Tout d'abord, comme nous nous en doutions, il y avait plus de femmes confrontées aux exclusions que d'hommes : 64% des exclu-e-s à Bruxelles sont des femmes ! Parmi ces femmes beaucoup étaient d'origine étrangère. Une autre information importante, c'est que 60% étaient des co-habitantes. Etonnant également est le fait que la majorité des exclues ont entre 30 et 50 ans, alors que jusque-là, le syndicat communiquait surtout sur les jeunes qui étaient ou allaient être exclu-e-s. Cela nous a donné envie de réagir ! C'est devenu notre priorité lorsqu'une de nos militantes Femmes CSC, elle-même exclue des allocations d'insertion, nous a interpelés en nous demandant si la CSC allait faire quelque chose pour les personnes dans son cas !

Femmes CSC : Quelles méthodes avez-vous mises en place pour aborder cette question avec les militant-e-s Femmes CSC de Bruxelles ?

Ana : Après la phase d'analyse, nous nous sommes donnés deux stratégies. La première consistait à demander un rendez-vous à la direction de la CSC de Bruxelles pour leur faire part de notre étude et

pour la présenter au Comité Fédéral de la CSC. La seconde stratégie était de leur demander s'ils étaient d'accord que le service juridique se mette à réfléchir sur ces questions-là avec nous. Alain Vermote, le responsable du service juridique de Bruxelles, s'est impliqué dès le départ dans la démarche. Nous avons donc eu tous les feux verts pour construire une réelle action juridique. Dans le même temps, nous voulions informer nos affilié-e-s. Avec toute l'équipe des permanent-e-s, nous avons fait des assemblées dans les sections locales, en travaillant étroitement avec chaque groupe spécifique. Nous avons ensuite organisé une assemblée centralisée rue Plétinckx où nous avons invité des affiliées. Septante femmes ont répondu à notre invitation. Nous y avions invité Khadija Kourcha , responsable des Travailleurs-euses Sans Emploi, Alain Vermote - qui nous a expliqué les possibilités juridiques pour introduire une plainte - ainsi qu'un ancien président de CPAS. Lors de l'assemblée, nous avions affiché deux grands panneaux où les femmes pouvaient s'inscrire à un comité d'action contre les exclusions des allocations d'insertion d'une part, et d'autre part s'inscrire pour apporter leur témoignage pour l'action juridique. Une vingtaine de femmes se sont inscrites pour le comité d'action et une quinzaine de femmes nous ont laissé leurs coordonnées pour témoigner.

Femmes CSC : Le rôle des CPAS revient sans cesse dans cette problématique des exclusions : avez-vous pu travailler avec eux ?

Ana : Nous avons réalisé des interpellations dans certaines communes de Bruxelles sur l'accueil que les CPAS réservaient aux personnes exclues des allocations d'insertion. Les CPAS de Bruxelles ont suivi cela de très près. Hélas, beaucoup de personnes exclues n'ont pas déposé de demande d'aide sociale parce qu'elles ne le pouvaient (cohabitante, par exemple) ou ne le voulaient pas. Ces personnes sont sorties des statistiques… et c'est une des causes de la baisse du chômage ! Elles sont entrées dans une précarité absolue. Lorsqu'elles sont cohabitantes, les femmes se retrouvent en situation de dépendance économique et financière vis-à-vis de la personne avec laquelle elles cohabitent. C'est une vraie régression ! Pour les Femmes CSC, le statut de cohabitant-e ne devrait pas exister : toute personne qui a cotisé complètement a le droit de bénéficier pleinement de la sécurité sociale à laquelle elle a cotisé.

Femmes CSC : Les Femmes investies dans le comité d'action, comment ont-elles fait bouger les choses ?

Ana : Le comité d'action avait prévu d'être très visible dans une des manifestations contre les mesures gouvernementales. Nous nous sommes habillés en sorcières et avons porté les messages de femmes qui sont dans des situations d'exclusions des allocations d'insertion. Les femmes étaient hyper contentes de cette action. Le comité a ensuite préparé l'action du 26 septembre autour de l'audience au Tribunal du Travail.

Femmes CSC : Comment avez-vous travaillé avec les femmes qui s'étaient engagées à témoigner ?

Ana : J'ai rencontré chaque femme individuellement. Elles m'ont raconté leur parcours de formation, leur parcours professionnel, depuis combien de temps elles recevaient les allocations d'insertion et leur situation familiale (combien d'enfants etc). Cela a mis en évidence la précarité des parcours professionnels et la difficulté d'avoir suffisamment de jours de travail prestés pour pouvoir prétendre à des allocations de chômage complètes. C'est principalement pour cette raison que ces femmes se retrouvent avec des allocations d'insertion. Nous pensions introduire une dizaine de cas avec le service juridique, mais ce ne fut pas possible, faute de moyens. Nous avons donc décidé de cibler quatre ou cinq cas représentatifs de la diversité des situations. L'objectif était de créer une jurisprudence moins injuste vis-à-vis des femmes. Tout au long du processus, j'ai continué à rencontrer des femmes qui étaient dans la procédure juridique. Nous avons ensuite suivi de près les séances au tribunal du travail. Le service juridique a décidé d'introduire une action contre l'Onem et contre l'Etat. Ce sont ces plaidoiries qui ont eu lieu le 26 septembre. Nous étions présentes devant le tribunal pour soutenir notre collègue du service juridique et les femmes dont les dossiers étaient défendus. Quatre de nos militants ont également suivi toute l'audience dans la salle.

Femmes CSC : Comment conclurais-tu ces trois années de lutte intense contre les exclusions des allocations d'insertion ?

Ana : Ni le gouvernement Di Rupo ni le gouvernement actuel n'ont fait une analyse genrée des mesures gouvernementales qu'ils ont prises. C'est une chose incroyable que nous n'avons pas fini de dénoncer ! C'est une attaque de plus aux droits des femmes !

update

La demande de la CSC Bruxelles-Halle-Vilvorde a été finalement déboutée par le Tribunal du Travail. Néanmoins, les Femmes CSC et le service juridique de la CSC vont réfléchir à l'opportunité de poursuivre l'action en appel.

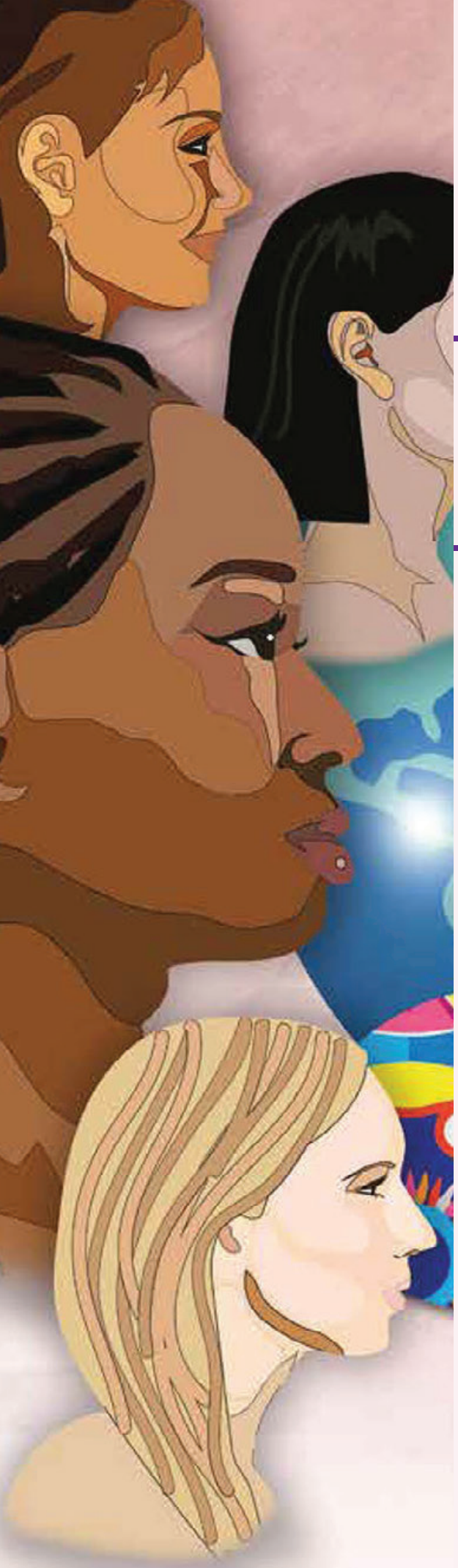

Les Femmes CSC en mission internationale à la Conférence mondiale des Femmes pour l'OIT.

Myreine Kint, la responsable « Egalité de genre » pour la CSC Alimentation & Services, faisait partie de la délégation de la CSC qui s'est rendue au Costa Rica pour la Conférence Mondiale des Femmes, du 12 au 14 octobre 2017.

Femmes CSC : En un mot, comment résumerais-tu ton expérience lors de la Conférence Mondiale des Femmes ?

Myreine : Si je devais résumer par un seul mot ce qui m'a le plus marqué sur place, je dirais: la diversité, dans toute la richesse et profondeur humaine que ce mot comporte. Ce fut vraiment une expérience forte et régénératrice. Le défi qu'implique cette diversité pour arriver à se comprendre et à travailler ensemble est immense.

Femmes CSC : Des femmes venant du monde entier discuter des violences qu'elles subissent dans des contextes tellement variés arrivent-elles à se comprendre ?

Myreine : Si les récits existentiels de base sont compréhensibles par toutes, car ces expériences sont universelles même si elles sont vécues à des degrés divers (guerre, exploitation, précarité, violences,...), mon expérience sur place m'a amené à me questionner sur les solutions et le langage utilisés pour en parler. Le deuxième jour, il était par exemple question de la sécurité sociale, de travail formel à créer au lieu de l'informel. Tout cela sonnait à mes oreilles très occidental, convenu pour nous. Qu'est-ce que cela pouvait concrètement signifier pour les femmes venues des quatre coins du monde dans leurs combats au quotidien? En avions- nous la même compréhension? Si déjà dans le langage courant il y a des incompréhensions, qu'en est-il de la compréhension de termes et de réalités (si habituels pour nous) pour les africaines, les asiatiques,...?

Femmes CSC : Pourrais-tu donner un exemple concret de cette nécessité de travailler un langage commun ?

Myreine : J'ai une « anecdote » très concrète et très basique pour illustrer mon propos. Au repas, un responsable annonce de la lasagne pour toutes. Comme je sais ce que c'est, je réagis immédiatement et signale qu'il me faut autre chose vu mon allergie au lait. Ce que j'obtiens sans problème. Quand les plats arrivent, deux dames de peau noire disent qu'elles ne peuvent manger cela car elles ne mangent pas de viande. Le responsable, légèrement énervé, dit : « vous ne pouviez pas le dire plutôt ?» Une d'elle a tout simplement répondu : « Je

n'aurais pas pu, car je ne savais pas ce qu'était une lasagne ». Elle m'expliqua ensuite qu'elle n'avait jamais mangé « italien » de sa vie. Cela questionne ! Cette journée organisée par « des occidentaux » est partie de concepts évidents pour nous, mais qui soit recouvraient une autre réalité soit ne signifiaient rien pour certaines.

Femmes CSC : Quel témoignage marquant aurais-tu envie de partager avec nos militant-e-s ?

Pendant la séance de clôture, un film hommage a été présenté autour des grandes figures féministes en Amérique. Il y était entre autre question du grand incendie survenu dans une ville américaine début des années 1900 dans un atelier de couture faisant de nombreuses victimes. Les conditions de travail et de sécurité du début du vingtième siècle en Amérique ne sont tout simplement plus envisageables en 2017 en Amérique. Cet incendie était mis en parallèle avec le drame du Rana Plaza en Inde en 2012 , où plus de 2000 travailleuses ont péri. Les circonstances étaient très similaires. Cette comparaison ne pouvait que donner espoir aux travailleuses du textile en Asie. Un jour cette réalité n'existera plus pour elles, leur combat peut aboutir, la preuve : leurs collègues américaines ont réussi avant elles.

Femmes CSC : Tu intervenais dans un panel sur les violences faites aux femmes, en présentant l'enquête que la CSC Alimentation & Services a menée auprès des travailleuses du nettoyage et de l'aide à domicile …

Myreine : Ce que j'ai aimé particulièrement c'était la vision d'ensemble que j'avais de la salle: l'expérience forte et directe de la diversité. Tous ces visages, tous ces pays, toutes ces couleurs, toutes ces femmes fortes et courageuses... Énorme !

Femmes CSC : Qu'as-tu repris dans ta valise en rentrant en Belgique ?

Myreine : En même temps que l'expérience d'une diversité incroyable et humainement riche, une expérience d'identité commune, d'objectifs partagés par toutes les femmes du monde, d'espoir justifié porté par toutes aux 4 coins de la planète. Malgré nos différences, nos combats sont les mêmes et si nous nous soutenons mutuellement, et nous inspirons l'une de l'autre, ces combats peuvent aboutir. Plus largement, je soulignerais également l'importance d'une perspective historique aux combats féministes.

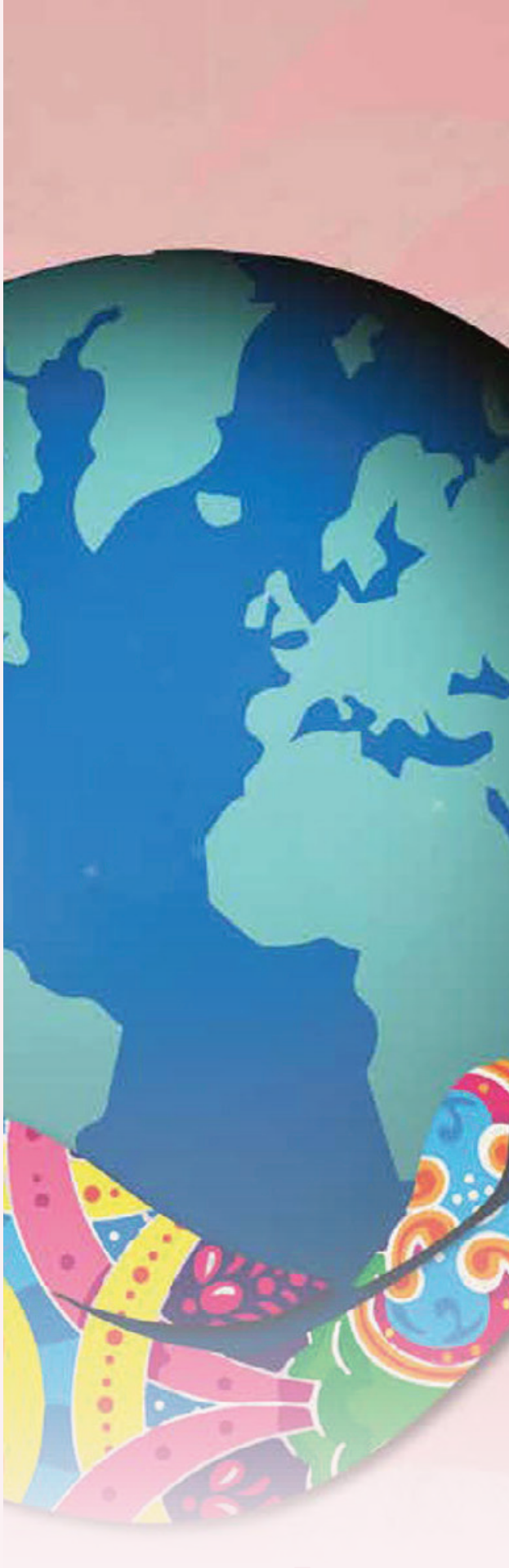

STOP AUX VIOLENCES FAITES AUX FEMMES : LA VIOLENCE QUOTIDIENNE SOUS LES PROJECTEURS… ENFIN !

Il ne passe pas un jour depuis que les hashtags #balancetonporc et #metoo se sont répandus sur les réseaux sociaux sans que les violences faites aux femmes soient abordées sous un angle ou l'autre dans les médias. Les chiffres nous inondent, tous plus édifiants et révoltants les uns que les autres !

Pourquoi les organisations syndicales devraient-elles s'en préoccuper ?

Parce que le monde de l'entreprise est le reflet de la société patriarcale dans laquelle nous évoluons, et le théâtre de bien des violences subies par les femmes. En mai 2017, la CSC Alimentation & Services a présenté une enquête réalisée auprès de ses affilié-e-s des secteurs du nettoyage et des aides familiales. Le résultat est sans appel : une femme sur trois a été victime de violences sexuelles sur son lieu de travail ! Si on étendait cette enquête à toutes les travailleuses, les résultats risqueraient d'être tout aussi interpellants. Poser ces constats est un travail essentiel. Il faudrait encore affiner la démarche à l'avenir pour la pérenniser, au-delà du buzz.

Comme syndicalistes, nous avons un rôle à jouer dans les lieux où nous nous trouvons. Inviter les femmes à prendre la parole, condamner fermement les gestes et propos sexistes, soutenir les collègues dans les situations qui doivent être dénoncées ...

Nous sommes **dans** les entreprises. Nous avons un rôle de relais au CPPT ou en délégation syndicale lorsqu'un collègue ou un supérieur hiérarchique dysfonctionne et s'en prend à nos collègues. Nous pouvons faire appel à la personne de confiance, avec le service de prévention et de protection au travail et la hiérarchie lorsque le cas semble être individuel. Nous pouvons écouter et soutenir nos collègues et amies pour que l'entreprise soit un lieu où il fait meilleur vivre.

Dans nos réunions d'équipes syndicales, de militant-e-s interprofessionnel-le-s, dans les formations, dans les comités de secteurs, les comités fédéraux, les sections locales et toutes les nombreuses réunions où nous siégeons, nous avons également un rôle à jouer pour faire évoluer les mentalités. Les femmes doivent s'y sentir bien et en sécurité pour pouvoir s'investir dans l'action syndicale.

Ce n'est ni une affaire d'hommes, ni une affaire de femmes : c'est une affaire de citoyen-ne-s engagé-e-s pour plus d'égalité et de justice !

Un premier pas ?! Rejoignez-nous lors de la Manifestation nationale contre les violences faites aux femmes, le 25/11/17, 14h, Gare du Nord !

STOP AUX VIOLENCES ENVERS LES FEMMES

STOP GEWELD TEGEN VROUWEN

25/11/2017 - 14:00

GARE DU NORD/NOORDSTATION
BRUXELLES/BRUSSEL

MIRABAL
BELGIUM

http://stopfeminicide.blogspot.be

Un salaire de misère: témoignage d'Ouk Channeng, travailleuse cambodgienne

Ouk Channeng (21 ans) vit dans la capitale de Phnom Penh et travaille dans l'usine New Mingda qui produit notamment pour Puma et Adidas. Ouk Channeng gagne 230 dollars (178 euro) par mois, dont 140 de salaire minimum et le reste grâce à deux à quatre heures supplémentaires de travail chaque jour. Sur ces 230 dollars, elle envoie chaque mois 100 à 120 dollars à ses parents à la campagne. Ils ont bien besoin du revenu de leur fille pour survivre. Le restant de son salaire passe en loyer et en nourriture. « *Il ne me reste jamais rien pour faire des économies*. »

Le peu qu'elle gagne et les longues journées de travail forcent Channeng à acheter de la nourriture de mauvaise qualité au marché près de chez elle. « *Je me fais du souci par rapport à l'hygiène, car quand j'achète ma nourriture là-bas j'ai plus de chance de tomber malade. Et si je tombe malade, je ne peux plus entretenir ma famille avec mon travail.* »

Quand on tombe malade, cela cause de toute façon plusieurs problèmes. Il n'y a souvent pas d'argent pour acheter des médicaments, et quand on est malade on gagne moins. « *Si je tombe malade, je devrai emprunter de l'argent, mais ici les taux d'intérêt s'élèvent à 20 %. Si j'emprunte 10 dollars, je devrai en rembourser 12, ou même plus si je prends du retard.* »

Channeng raconte qu'elle n'a presque aucun choix dans sa vie. Elle ne voit sa famille que deux fois par an, mais les aider passe avant tout. Et comme elle n'a pas terminé l'école, elle ne voit pas d'alternative à sa vie d'ouvrière de l'habillement. « *Je crois que je vais travailler à l'usine jusque quand je serai vieille et que je n'en pourrai plus. Mais j'espère que les salaires vont bientôt augmenter. Ce serait fantastique que les consommateurs mettent la pression sur les marques pour augmenter nos salaires, parce qu'ainsi, je pourrais mieux soutenir ma famille. Et qui sait, si je gagne assez d'argent, je pourrai un jour leur construire une belle maison.*"

La jeune femme n'a pas encore fondé de famille, mais si elle se marie un jour, elle espère juste une chose : "*que mes enfants puissent aller à l'école et qu'ils ne doivent pas travailler à l'usine.*"

SIGNEZ POUR DES VÊTEMENTS CLEAN

Il y a de fortes chances que votre maillot de sport ait été fabriqué dans des conditions inhumaines. Vous pouvez agir!

Nous attendons toujours de nos sportifs qu'ils soient clean en pratiquant leur sport... Pourquoi ne pas attendre la même chose de nos vêtements de sport et des marques qui les produisent? Donnez aux ouvrières du textile un salaire vital et la sécurité sur leur lieu de travail en faisant comme Philippe Gilbert: signez notre pétition!

Ensemble, incitons les marques de sport à produire des vêtements de sport propres!

SIGNEZ LA PETITION

Pour signer la pétition, rendez-vous sur : https://www.vetementsclean.be/petition

Vous aurez également l'occasion de signer la pétition lors de la journée Genre du 7 décembre (invitation page suivante).

Cette page est issue du site de la campagne vetements Clean menée par Solidarité Mondiale.

7 déc de 9 à16h
Accueil à 8h30

JOURNÉE D'ETUDES « GENRE »
RÉDUCTION COLLECTIVE DU TEMPS DE TRAVAIL

Ça va nous changer la vie !

Aéropolis Chaussée de Haecht 579
Schaerbeek

Programme

La RTT: une revendication qui s'inscrit dans l'histoire

L'utilisation du temps par les hommes et par les femmes: une question d'égalité?!

La RTT en pratique

Ateliers: experiences de RTT en entreprises

CSC lacsc.be

S'INSCRIRE : www.lacsc.be

Merci de nous envoyer votre évaluation de ce numéro de Femmes.docx, par voie postale Chaussée de Haecht 579 ou par mail (femmes@fecasbl.be) pour le 10 janvier 2018.

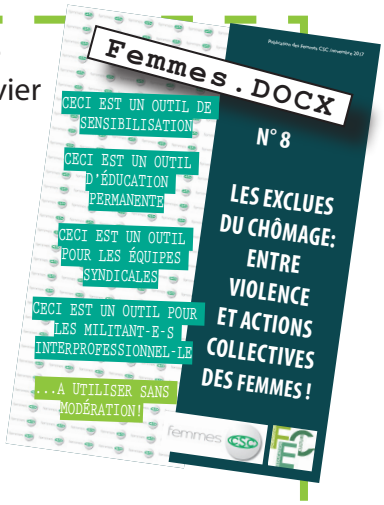

Ce Femmes.docx est utile pour votre travail de/avec les militant-e-s
Pas du tout d'accord ☹ 1 – 2 – 3 - 4 – 5 ☺ Tout à fait d'accord

Comment l'utilisez-vous ?

Quels seraient les points à améliorer ?

Merci pour vos réponses !

femmes CSC

PERMANENTES FEMMES CSC ET RESPONSABLE ÉGALITÉ

CSC Brabant Wallon
Blanche Garcia
067/88 46 49 - 0475/42.54.61
blanche.garcia@acv-csc.be

CSC Bruxelles-Halle-Vilvorde
Anne-Thérèse Destrebecq
02/557 84 14
anne-therese.destrebecq@acv-csc.be

CSC Liège-Huy-Waremme
Anne-Françoie Gilissen
043/40 72 33 - 0473/78 08 33
anne-francoise.gilissen@acv-csc.be

CSC Mons-La Louvière
Adriana Mammei
065/37 25 49 – 0498/73 62 45
adriana.mammei@acv-csc.be

CSC Namur-Dinant
Claire Berlage
081 25 40 72
claire.berlage@acv-csc.be

CSC Verviers
Rebecca Peters
087/85 99 22 – 0495/49 89 73
rebecca.peters@acv-csc.be

CSC Charleroi-Sambre et Meuse
Pedro Rodriguez, Responsable Egalité
071/23 09 81
pedro.rodriguez@acv-csc.be

DANS LES CENTRALES

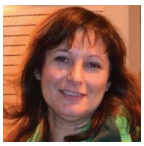

CSC Services Publics
Silvana Bossio, Secrétaire Nationale - Secteur Fédéral, Communautés et Régions
02/208.24.63 - 0477/900.120
silvana.bossio@acv-csc.be

CSC Alimentation et Services
Myreine Kint, Secrétaire Politique
02/500.28.58
myreine.kint@acv-csc.be

CNE
Claude Lambrechts,
Secrétaire Nationale
067/88 91 91 - 0478/487662
claude.lambrechts@acv-csc.be

À LA CONFÉDÉRATION

Gaëlle Demez, Responsable Nationale des Femmes CSC
02/246 32 23 - 0486 86 81 98
gaelle.demez@acv-csc.be

Julie Replyuk, Secrétariat Femmes CSC
02/246 32 24
julie.replyuk@acv-csc.be

Ed. Resp. Gaëlle Demez - Femmes CSC-Chaussée de Haecht 579 - 1030 Bruxelles